

08-06-09

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES**

À un ajournement de la séance ordinaire du 26 mai 2008 du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, tenu le lundi 9 juin 2008, à 19 h 30, à la Salle des commissaires, 435, avenue Rouleau, Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Noëlla Bourdages
Sara Deschênes
Louise Dionne
Nadyne Langlois
Lise Lévesque
Pauline Michaud
Stéphanie Vill

MM. Raynald Caissy, vice-président
Patrice Cayouette (représentant du Comité de parents pour l'ordre secondaire)
Jacques Deschênes
Claude Fortin
Steve Gagné
Guy Potvin
Alain Rioux
Gaston Rioux (représentant du Comité de parents pour l'ordre primaire)

formant quorum sous la présidence de M. Raymond Tudeau.

2. Le directeur général, M. Jacques Poirier, et la secrétaire générale, M^{me} Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont aussi présents :

M^{me} Francine Doucet, directrice générale adjointe
M. Rock Bouffard, directeur des Services des ressources humaines
M. Carl Ruest, directeur des Services des ressources matérielles

Absences motivées :

Denis Goulet
Gilbert Labrie
Jean-Maurice Lechasseur
Luc Marcoux
Philippe St-Germain

08-06-09-377 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1.0 Ouverture de la séance et présences;
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour;

3.0 Décision

- 3.1. Réfection de l'enveloppe au pavillon l'Écho-des-Montagnes – Octroi de contrat (Carl Ruest);
- 3.2. Aménagement d'une issue au pavillon Mont-Saint-Louis de l'école du Havre/Saint-Rosaire – Octroi de contrat (Carl Ruest);
- 3.3. Entretien ménager à l'école la Rose-des-Vents – Octroi de contrat (Carl Ruest);
- 3.4. Modifications à l'organisation du transport scolaire (Carl Ruest);
- 3.5. Acquisition de quota de lait auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec (Carl Ruest);
- 3.6. Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés – Pour adoption (Cathy-Maude Croft) ;
- 3.7. Détermination du nombre de représentants et de représentantes aux conseils d'établissement des écoles 2008-2009 (Cathy-Maude Croft) ;
- 3.8. Détermination du nombre de représentants et de représentantes aux conseils d'établissement des centres 2008-2010 (Cathy-Maude Croft) ;
- 3.9. Félicitations – Olympiades canadiennes de la formation professionnelle (Cathy-Maude Croft) ;
- 3.10. Comblement de postes (**huis clos**) (Jacques Poirier) ;

4.0 Levée de la séance.

DÉCISION

08-06-09-378 RÉFECTION DE L'ENVELOPPE AU PAVILLON L'ÉCHO-DES-MONTAGNES – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour la réalisation de la réfection de l'enveloppe du pavillon l'Écho-des-Montagnes de Saint-Fabien;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de l'architecte responsable du projet;

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'octroyer le contrat à la firme Construction G.M.H.G. inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 499 624,25 \$ pour réaliser ce projet.

08-06-09-379 AMÉNAGEMENT D'UNE ISSUE AU PAVILLON MONT-SAINT-LOUIS DE L'ÉCOLE DU HAVRE/SAINT-ROSAIRE – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation pour la réalisation de l'aménagement d'une issue au pavillon Mont-Saint-Louis du Bic;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation du directeur des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Nadyne Langlois et résolu d'octroyer le contrat à la firme Les Constructions GHM de Rimouski inc., plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 59 610,00 \$ pour réaliser ce projet.

08-06-09-380 ENTRETIEN MÉNAGER À L'ÉCOLE LA ROSE-DES-VENTS – OCTROI DE CONTRAT

ATTENDU l'appel d'offres public pour l'obtention du contrat d'entretien ménager à l'école la Rose-des-Vents de Rimouski;

ATTENDU l'analyse des soumissions reçues et la recommandation de la direction des Services des ressources matérielles;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu d'octroyer le contrat d'entretien ménager de l'école la Rose-des-Vents à Coop de travail SEMPI, plus bas soumissionnaire conforme, au montant de 46 700,00 \$ (taxes en sus) par année, à compter du 1^{er} juillet 2008.

Cette résolution est conditionnelle à l'obtention des documents exigibles en vertu du contrat.

08-06-09-381 MODIFICATIONS À L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE – RETRAIT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT À MÉTIS-SUR-MER

ATTENDU l'analyse du système de transport effectuée par les Services des ressources matérielles;

ATTENDU les possibilités d'optimisation du système identifiées lors de cette analyse;

ATTENDU les articles 15 et 16 du contrat de transport scolaire qui permettent le retrait en cours de contrat d'un circuit de transport moyennant le versement d'une indemnité financière;

ATTENDU l'avis favorable reçu du Comité consultatif du transport;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de retirer à compter du 1^{er} juillet 2008, le circuit numéro 270 du contrat numéro 4 conclu avec l'entreprise de transport Les Transports Saint-Octave inc.

Il est également résolu de verser au titulaire du contrat la somme de 10 274,20 \$ à titre d'indemnité finale conformément aux termes du contrat.

08-06-09-382 MODIFICATIONS À L'ORGANISATION DU TRANSPORT SCOLAIRE – RETRAIT D'UN CIRCUIT DE TRANSPORT À PADOUE

ATTENDU l'analyse du système de transport effectuée par les Services des ressources matérielles;

ATTENDU les possibilités d'optimisation du système identifiées lors de cette analyse;

ATTENDU les articles 15 et 16 du contrat de transport scolaire qui permettent le retrait en cours de contrat d'un circuit de transport moyennant le versement d'une indemnité financière;

ATTENDU l'avis favorable reçu du Comité consultatif du transport;

Il est proposé par M. Steve Gagné et résolu de retirer à compter du 1^{er} juillet 2008, le circuit numéro 264 du contrat numéro 9 conclu avec l'entreprise de transport Les Transports D.L.N. inc.

Il est également résolu de verser au titulaire du contrat la somme de 9 521,96 \$ à titre d'indemnité finale conformément aux termes du contrat.

08-06-09-383 ACQUISITION DE QUOTA DE LAIT AUPRÈS DE LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

ATTENDU le projet d'implantation d'ateliers pratiques pour le programme de production laitière à la ferme-école du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis;

ATTENDU que la vente du lait qui sera produit lors de ces ateliers pratiques nécessite l'acquisition préalable d'un droit de produire en termes de quota de matières grasses;

ATTENDU les démarches réalisées auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) suite à l'adoption de la réalisation numéro 08-04-28-293;

ATTENDU l'offre reçue de ladite Fédération en date du 23 mai 2008;

Il est proposé par M. Claude Fortin et résolu d'accepter la proposition de la Fédération des producteurs de lait du Québec à l'effet d'obtenir le quota requis de 3 kilos-jour sur une base annuelle selon la modalité suivante :

- achat immédiat de 1,5 kilo-jour au prix du marché et obtention d'un prêt de la Fédération des producteurs de lait du Québec de 1,5 kilo-jour remboursable en deux versements égaux au début de la sixième et de la septième année du prêt ou avant sans pénalité;
- le remboursement se fera au prix du marché à la date desdits remboursements;
- dans l'éventualité où la Commission scolaire ne souhaite plus bénéficier du prêt de quota avant les échéances du prêt, elle n'aura aucune pénalité ni compensation financière à déboursier à la FPLQ.

Il est de plus résolu d'autoriser le directeur du Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis à effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition de ce quota.

08-06-09-384 POLITIQUE DE MAINTIEN OU FERMETURE D'UN ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT OU MODIFICATION DE CERTAINS SERVICES ÉDUCATIFS QUI Y SONT DISPENSÉS – POUR ADOPTION

ATTENDU l'article 212 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées auprès des instances concernées et la consultation publique;

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu d'adopter la *Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés*.

Ce document sera colligé au *Recueil des règles de gestion* de la Commission scolaire des Phares.

08-06-09-385 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS ET DE REPRÉSENTANTES AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES 2008-2009

ATTENDU les articles 43 et 44 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M^{me} Louise Dionne et résolu de déterminer de la manière suivante le nombre de représentants et de représentantes au Conseil d'établissement de chaque école, tel que mentionné dans le document SG-07-03 «Conseils d'établissement des écoles 2008-2009».

Ce document est déposé au bureau de la secrétaire générale pour consultation éventuelle.

08-06-09-386 DÉTERMINATION DU NOMBRE DE REPRÉSENTANTS ET DE REPRÉSENTANTES AUX CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT DES CENTRES 2008-2010

ATTENDU l'article 103 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU les consultations effectuées;

Il est proposé par M. Guy Potvin et résolu de déterminer le nombre de représentants et de représentantes de chaque groupe concerné au Conseil d'établissement de chacun des centres de la Commission scolaire, le tout tel que mentionné dans le document SG-07-04 «Conseils d'établissements des centres 2008-2010».

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

08-06-09-387 FÉLICITATIONS – OLYMPIADES CANADIENNES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Il est proposé par M. Jacques Deschênes et résolu d'offrir nos plus sincères félicitations à M. Pascal Thibault, élève en carrosserie au Centre de formation Rimouski-Neigette, qui a remporté une médaille de bronze lors des 14^e Olympiades canadiennes de la

formation professionnelle qui ont eu lieu du 25 au 28 mai 2008 à Calgary, ainsi qu'à son enseignant-entraîneur, M. Renaud Brillant.

08-06-09-388 HUIS CLOS

À 20 heures, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de continuer la séance à huis clos.

08-06-09-389 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 08, il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de siéger en séance publique.

08-06-09-390 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR DES ÉCOLES BOIJOLI ET LA COLOMBE – NOMINATION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et la Colombe;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des conseils d'établissement;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M^{me} Sara Deschênes et résolu de nommer M^{me} Valérie Gagnon au poste de directrice des écoles Boijoli et la Colombe.

La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

08-06-09-391 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE ADJOINTE OU DE DIRECTEUR ADJOINT DE L'ÉCOLE SAINT-JEAN – NOMINATION

ATTENDU l'ouverture du poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Saint-Jean;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la consultation effectuée auprès de la directrice de l'établissement;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

Il est proposé par M^{me} Noëlla Bourdages et résolu de nommer M^{me} Anny Jean au poste de directrice adjointe de l'école Saint-Jean.

La date d'entrée en fonction sera déterminée par le directeur général.

**08-06-09-392 BANQUE D'ASPIRANTS DES DIRECTIONS D'ÉTABLISSEMENT –
RECOMMANDATION**

ATTENDU la décision de la Commission scolaire des Phares de constituer une banque d'aspirants à la fonction de cadre d'établissement;

ATTENDU la recommandation du directeur général;

Il est proposé par M^{me} Stéphanie Vill et résolu que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares retienne la candidature de M. Bertrand Truchon pour faire partie de la banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement.

08-06-09-393 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 12, il est proposé par M^{me} Nadyne Langlois et résolu de lever la séance.

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 MAI 2008
TENU LE 9 JUIN 2008**

NUMÉRO DE RÉOLUTION :

TITRE :

08-06-09-377

Adoption de l'ordre du jour

Décision

08-06-09-378

Réfection de l'enveloppe au pavillon l'Écho-des-Montagnes – Octroi de contrat

08-06-09-379

Aménagement d'une issue au pavillon Mont-Saint-Louis de l'école du Havre/Saint-Rosaire – Octroi de contrat

08-06-09-380

Entretien ménager à l'école la Rose-des-Vents – Octroi de contrat

08-06-09-381

Modifications à l'organisation du transport scolaire – Retrait d'un circuit de transport à Métis-sur-Mer

08-06-09-382

Modifications à l'organisation du transport scolaire – Retrait d'un circuit de transport à Padoue

08-06-09-383

Acquisition de quota de lait auprès de la Fédération des producteurs de lait du Québec

08-06-09-384

Politique de maintien ou fermeture d'un établissement d'enseignement ou modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés – Pour adoption

08-06-09-385	Détermination du nombre de représentants et de représentantes aux conseils d'établissement des écoles 2008-2009
08-06-09-386	Détermination du nombre de représentants et de représentantes aux conseils d'établissement des centres 2008-2010
08-06-09-387	Félicitations – Olympiades canadiennes de la formation professionnelle
08-06-09-388	Huis clos
08-06-09-389	Retour en séance publique
08-06-09-390	Comblement de poste de directrice ou de directeur des écoles Boijoli et la Colombe – Nomination
08-06-09-391	Comblement de poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint de l'école Saint-Jean – Nomination
08-06-09-392	Banque d'aspirants des directions d'établissement – Recommandation
08-06-09-393	Levée de la séance